



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 6 avril 2021

COMITE SYNDICAL DU 31 MARS 2021 A CHAUMONT

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 15
Nombre de délégués votants : 15
Date de convocation : 24 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente et un mars à dix-huit heures trente, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Chaumont, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), VALLENTIEN J. (Chênex), LAPRAZ L. (Chevrier), MERMIER M.-C. (Clarafond-Arcine), KOCH V. (Clarafond-Arcine), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARBIER C. (Viry), DUPONT L. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),
Excusés : CHATELAIN C. (Chevrier), OCTAVE T. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), BARANSKI F. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), PREVOST C. (LPO74), RIESEN J. (ONF),
Invités : MUGNIER A. (FDC74), ARPIN P. (FDC74), COURSAT G. (FDC74), FOL P. (Lieutenant de l'Association de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Chaumont), RAVOIRE F. (ACCA Chaumont), CHAMOT A. (Valleiry), MANTILLERI E. (Chaumont), BORDON J. (CEN74), PATRY S. (SIV).

Madame Sylvie Rinaldi, Présidente du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), accueille les membres du comité syndical dans la salle des fêtes de la commune de Chaumont. Luc Mery excuse Monsieur le Maire qui ne peut être présent.

Madame la Présidente laisse ensuite la parole à Yann Fol qui invite les représentants de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie / FDC 74 (son Président, André Mugnier, son Directeur, Philippe Arpin et son Chargé de communication, Guillaume Coursat) à présenter les missions de la FDC 74. Pascal Fol, Lieutenant de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Chaumont, participent à cette présentation.

A l'issue, l'assemblée est invitée à poser quelques questions :

- Jacques Bordon rappelle que les chasseurs et les naturalistes ont des intérêts convergents. Il souhaiterait si possible que le SIV bénéficie des informations concernant les comptages et les prélèvements du gibier sur le Vuache.
- La question du statut de la Gelinotte des bois est évoquée : espèce d'intérêt communautaire, pourtant toujours classée « chassable ». Il est rappelé à ce sujet que l'espèce n'est plus chassée sur le Vuache depuis de nombreuses années.
- David Excoffier souhaiterait que les jours de chasse soient d'avantage harmonisés sur l'ensemble des communes du pays cynégétique du Vuache.
- Jennifer Vallentien évoque les conflits d'usage entre les cavaliers et les chasseurs.

Les représentants de la FDC 74 sont ensuite remerciés pour leur intervention.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des actions réalisées par le SIV,
- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 03/02/21,
- Présentation du projet d'Atlas de la Biodiversité Territoriale du Pays du Vuache / Indemnité de stage de Mme Yasmine Lachenal,
- Renouvellement de la subvention annuelle Mutame Savoie Mont-Blanc / Décision modificative n°1 - BP 2021,
- Cofinancement des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) / Année 2021,
- Mise à jour de la régie de recettes,
- Questions diverses : Nouvelles plaquettes pour les APPB, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente invite Stéphane Patry à présenter les actions réalisées par le SIV depuis le 3 février 2021 :

- **Lundi 8 février** / Vulbens : Accueil de Madame Yasmine LACHENAL, étudiante en environnement, pour un stage de cinq mois (du 8 février au 25 juin 2021) consistant à « *Elaborer une base de données sur le patrimoine naturel des 11 communes membres du SIV* ». Ce travail est réalisé en amont du projet d'Atlas de la Biodiversité Territoriale du Pays du Vuache.
- **Samedi 13 février** / Valleiry et Viry : Chantier participatif « Crapauducs » le long des routes départementales n°18 et 34 (route de La Côte / Viry) et n°23 (route de Chancy / Valleiry). Organisation : Associations Apollon74 et LPO74 (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie).
- **Du 15 février au 12 mars** / Pays du Vuache : Taille des arbres fruitiers par Fabrice Bovagne et Samuel Bois. Bilan 2021 : 74 arbres entretenus. Le chiffre est inférieur aux années précédentes en raison du nombre important de grands poiriers taillés cette année (une demi-journée de travail par arbre) et de l'absence de Fabrice Bovagne la dernière semaine (cas contact).
- **Mercredi 24 février** / Vulbens : Plantation de 30 châtaigniers au lieu-dit « La grosse pierre ». C'est la troisième fois que des châtaigniers sont installés sur ce site, les deux premiers essais (2006 et 2008) ayant été des échecs. Après avoir pris contact avec un professionnel, il semble que le dépérissement des arbres soit dû à un champignon : « le chancre du Châtaignier », maladie très grave de l'écorce.
Pour espérer que cet ultime essai soit un succès, les plants de châtaigniers commandés ont cette fois-ci été greffés sur des hybrides, plus résistants au chancre. Un traitement fongicide sera également appliqué sur chaque arbre.
Ce projet est soutenu par la commune de Vulbens, qui a élagué les haies situées autour de la parcelle. Un programme d'arrosage est également prévu pour la période estivale, avec le soutien de l'Agenda 21.
- **Vendredi 26 février** / Vers et Viry : Chantier participatif dans le Bois du Ban. Organisation : Associations Apollon74 et LPO74.
- **Les 2 et 16 mars** / Chaumont : Intervention des élèves du Bac Pro GMNF (Gestion des milieux naturels et de la faune) de l'ISETA (Institut des Sciences, de l'Environnement et des Territoires d'Annecy) sur les étangs du Dazet : bucheronnage et débroussaillage manuel des rives.
- **Jeudi 4 mars** / Massif du Vuache : Mise en place des 12 panneaux de sensibilisation sur la fragilité de la flore vernale.

- **Lundi 8 mars** / Jonzier-Epagny : Chantier participatif sur la prairie sèche des « Tirées et du Grand Nant ». Organisation : Association Apollon74.
- **Samedi 20 mars** / Musièges : Sortie découverte ENS (Espace Naturel Sensible) « *La flore printanière du Mont de Musièges* ». Animation limitée à 10 participants.
- **Jeudi 25 mars** / Viry : Installation de deux tentes Malaises dans le biotope protégé du Crêt de Puits, pour la récolte et la détermination des Syrphes (famille de mouches) permettant à l'issue de réaliser un diagnostic écologique du site.

Yann Fol et Luc Mery interpellent à nouveau le comité sur les problèmes récurrents de circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels (Bois du Ban, Vuache, etc.).

Claude Barbier s'interroge sur les forces à mobiliser pour faire « enfin » respecter la réglementation. Jacques Bordon propose de faire remonter l'information à la police de la nature (gendarmerie, ONF et OFB) pour organiser une opération « coup de poing » lors des prochains beaux weekends du printemps.

Jacques Bordon informe l'assemblée que la présence de carpes Koï au sein des deux grands étangs du Dauzet est très néfaste à la petite faune, notamment aux amphibiens et aux insectes présents sur le site (prédation des larves). Il propose d'organiser une opération pour les enlever (après accord de la commune et de l'ACCA).

Denis Chaumontet est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 3 février 2021.

DELIBERATIONS :

En préambule, Stéphane Patry présente à l'assemblée le projet d'Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) du Pays du Vuache.

Porté par le SIV, ce projet s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par la collectivité depuis des dizaines d'années, de l'échelle locale jusqu'à l'échelle transfrontalière.

Avec un lancement souhaité en 2021, le SIV veut proposer un outil d'aide, riche de connaissances et d'enjeux clairement identifiés pouvant être intégrés par les décideurs. En partenariat avec les structures locales mais également avec les habitants, la connaissance acquise jusqu'à présent doit pouvoir être synthétisée et transmise pour une meilleure appropriation par tous les acteurs et usagers du territoire et ce, dans la durée.

INDEMNITE DE STAGE ET FRAIS DE DEPLACEMENT DE YASMINE LACHENAL

Madame la Présidente informe l'assemblée que Madame Yasmine LACHENAL, domiciliée 23, impasse du Crêt Marderet 74160 NEYDENS, effectue actuellement un stage de cinq mois (du 8 février au 25 juin 2021) au sein du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), dans le cadre de ses études supérieures en environnement à l'université East London. La convention de stage est annexée à la présente délibération.

Madame Yasmine LACHENAL a pour mission : « L'élaboration d'une base de données sur le patrimoine naturel des 11 communes membres du SIV ». Ce travail est réalisé en amont du projet d'Atlas de la Biodiversité Territoriale du Pays du Vuache.

Pour mener à bien sa mission, Madame Yasmine LACHENAL utilise son véhicule personnel.

*La durée du stage étant supérieure à deux mois consécutifs, Madame Yasmine LACHENAL bénéficie d'une gratification (minimum de 3.90 € par heure de présence). Par conséquent madame la Présidente propose au comité d'allouer à Madame Yasmine LACHENAL une gratification de stage de **2 800 €** (700 heures à 4 €). Il convient également de lui rembourser ses frais de déplacement suivant le barème applicable à la fonction publique territoriale.*

Après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE* la proposition de Madame la Présidente,
- 2) *DECIDE* d'allouer à Madame Yasmine LACHENAL une gratification de stage de **2 800 €**,
- 3) *DIT* que le versement de cette indemnité sera réalisé en deux fois (à la fin du mois d'avril et à la fin de la période de stage). Le remboursement des frais de déplacement (selon un état dressé par l'intéressée), sera effectué à la fin de la période de stage.

SUBVENTION MUTAME - DECISION MODIFICATIVE N°1 / BP 2021

Madame la Présidente propose à l'assemblée de renouveler la subvention à la Mutame Savoie Mont-Blanc (Mutuelle qui couvre la plus part des employés territoriaux du département, dont Stéphane Patry), dont le montant est égal à 39 € par agent adhérent pour l'année 2021, soit pour le SIV : **39 €**. Cette aide annuelle concourt aux prestations à caractère sociale servies aux adhérents (par exemple : allocations mariage, naissance, bons de vacances, aide familiale, etc.).

Pour cela, il est nécessaire de modifier le budget primitif (BP) qui n'avait pas prévu cette subvention.

Après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE* la proposition de Madame la Présidente,
- 2) *ADOpte* les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES :

60632	Fournitures de petit équipement	- 39 €
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	+ 39 €

- 3) *DECIDE* de verser à la Mutame Savoie Mont-Blanc une subvention de 39 €.

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) 2021

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la mise en œuvre des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC), le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) a apporté une aide financière de 25 % (en complément des 75 % de FEADER / Fonds européen agricole pour le développement rural), permettant d'engager en 2015, 5 dossiers pour une durée de 5 ans sur le projet agro-environnemental et climatique (PAEC) porté par la Communauté de Communes du Genevois. Le Programme de Développement Rural (PDR) Rhône-Alpes, déjà prolongé en 2019 et en 2020, est à nouveau prolongé en 2021 et en 2022 pour assurer la transition avec le futur programme.

L'autorité de gestion du PDR Rhône-Alpes a décidé de proposer pour la campagne 2021 des contrats annuels en mobilisant des crédits du FEADER et en conservant à l'identique les plans de financement définis en 2015.

Le SIV est concerné par deux mesures :

- RA_GEN4_HE22 : Absence totale de fertilisation minérale et organique azotée,
- RA_GEN4_HE23 : Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables.

Les besoins de cofinancement SIV 2021 s'élèvent à **1 623 €** maximum. Par conséquent, Madame la Présidente propose au comité de poursuivre, comme en 2019 et en 2020, le cofinancement des deux mesures mentionnées ci-dessus, dans le cadre de contrats 2021 (au nombre de 5).

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE* la proposition de Madame la Présidente,
- 2) *AUTORISE* Madame la Présidente à signer les documents permettant de mettre en œuvre les MAEC 2021,
- 3) *AUTORISE* le versement à l'Agence de Service et de Paiement (ASP), des sommes correspondantes (appel de fonds).

MISE A JOUR DE LA REGIE DE RECETTES

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée qu'une régie de recettes a été créée le 05 avril 2017 afin d'encaisser les produits liés à la vente d'ouvrages, à l'entretien des vergers et à la vente de bouteilles de jus de pommes (Bidoyon).

Elle rappelle également que dans le cadre de l'opération de valorisation des fruits issus des vergers traditionnels du territoire, menée conjointement avec le Syndicat Mixte du Salève, le Syndicat Intercommunal du Vuache récupère une partie de la production de bouteilles de Cidre de Maude.

Elle propose par conséquent de modifier l'article 4 de l'acte constitutif de la régie de recettes pour ajouter la vente de bouteilles de Cidre de Maude et de fixer le tarif à 3.30 € la bouteille (conditionnement en carton de 6).

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) **APPROUVE** la proposition de Madame la Présidente,
- 2) **AUTORISE** Madame la Présidente à modifier l'article 4 de l'acte constitutif de la régie de recettes pour ajouter la vente de bouteilles de Cidre de Maude,
- 3) **FIXE** le tarif des ventes de bouteilles de Cidre de Maude à 3.30 € la bouteille.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Nouvelles plaquettes pour les APPB** : Les membres du comité sont invités à découvrir les trois nouvelles plaquettes réalisées par le SIV et présentant trois biotopes protégés par Arrêté préfectoral (APPB) :
 - o Le Versant ouest du massif du Vuache,
 - o Le Crêt de Puits et les Teppes de la Repentance (Viry),
 - o La Vigne des Pères (Viry).

L'assemblée propose de les diffuser largement, dans l'ensemble des mairies ainsi qu'auprès des communes suisses voisines (Chancy et Avusy notamment).

- **Aire de maintenance pour Camping-Car** : Sylvie Rinaldi explique à l'assemblée qu'elle a été récemment interpellée par une habitante sur l'absence d'aire de maintenance pour Camping-Car dans le Pays du Vuache. Elle interroge donc le comité sur la pertinence d'un tel aménagement sur le territoire ? En plus du service rendu à la population, cet équipement permettrait de limiter les déversements sauvages des eaux grises et/ou usées dans la nature. L'assemblée estime que le projet est intéressant mais qu'il est d'avantage du ressort de la Communauté de Communes que du SIV. L'information va donc être transférée aux commissions Mobilité et Tourisme de la CCG.

Avant de conclure, Luc Mery informe l'assemblée que les aménagements récents pour la Via Rhôna au nord de la commune de Valleiry (Bois de Matailly) ont généré une fréquentation accrue du secteur, pouvant nuire à la quiétude de la faune sauvage et aux espaces naturels remarquables situés à proximité (zones humides intra-forestières notamment).

Sylvie Rinaldi propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du SIV le mercredi 26 mai 2021 à 18h30, sur la commune de Chênex (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h15.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,
Denis Chaumontet